



Amicale Canine de Ris Orangis



Education et Sport Canin
Affilié à la Société Centrale Canine d'Ile de France
Numéro d'agrément SCC : HA 1289

www.acro91.fr

Tarif club 2017

Nouveaux adhérents : 280,00 € (possibilité de payer en 3 fois : 93,00 € + 93,00 € + 94,00 €)

Renouvellement d'adhésion : 230,00 € (possibilité de payer en 3 fois : 77,00 € + 77,00 € + 76,00 €)

Nouvel adhérent supplémentaire : 80,00 € /an

Renouvellement adhérent supplémentaire : 30,00 € /an

Chien supplémentaire : 100,00 € /an

Adhésion à l'année de date à date (La cotisation couvre l'adhésion pour 12 mois à compter de la demande)

Fermeture estivale : à compter du 31 juillet 2017 (dernier cours le dimanche 30 juillet 2017) - reprise des cours le samedi 2 septembre 2017

Fermeture week-end de concours : 25 et 26 mars 2017 (obéissance et agility), 9 et 10 septembre 2017 (ring)

Le club se réserve le droit de fermer ses portes en cas de problèmes sanitaires, manque d'éducateurs, impossibilité d'accéder au terrain, etc ..

Horaires d'éducation du samedi :

14h - 15h = groupe "confirmés" et "intermédiaires"; 15h - 16h = groupe "débutants"; 14h - 15h = chiots

Horaires d'éducation du dimanche :

9h30 - 10h30 = groupe "confirmés" et "Intermédiaires"; 10h30 - 11h30 = groupe "débutants"; 9h30 - 10h30 = chiots

Tout retard supérieur à 10 minutes ne donnera pas droit à l'accès au terrain pour ne pas perturber le cours.

La date d'inscription sera active à partir du jour où le dossier est complet (fiche d'inscription, carte d'identification, assurance, anti-rabique)

Pour les chiens catégorisés, des documents spécifiques seront demandés.

TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS REMIS SON DOSSIER COMPLET DANS UN DELAI DE 2 SEMAINES APRES SON ESSAI, NE POURRA PAS ACCEDER AU TERRAIN D'EDUCATION.

Pour les chiots, l'anti-rabique devra impérativement être fourni entre le 3e et le 5e mois du chiot,